

ORDRE DES AVOCATS  
A LA  
COUR D'APPEL DE PARIS

*Le Bâtonnier*

*Le Bâtonnier*

Anne Souliéliac  
Tél. : 01.44.32.49.43  
Télécopie : 01.44.32.49.27  
e-mail : asoulieliac@avocatparis.org

UNIUNEA NAȚIONALĂ A BAROUR DIN ROMÂNIA - UNBR		
ÎNREGISTRARE nr. 1010		
Anul 2009	Luna 05	Ziua 11

**Monsieur le Président Gheorghe FLOREA**  
**Union Nationale des Barreaux de Roumanie**  
**Bucaresti, Palaatul Justitei Dr. Raureanu nr.**  
**3-5, sectors**  
**50047**  
**Bucaresti**  
**Roumanie**

Paris, le 29 avril 2009

Monsieur le Président,

Pour sa douzième année consécutive, le barreau de Paris organisera aux mois d'octobre et de novembre 2009 le "Stage International", formation destinée à de jeunes confrères étrangers et francophones, désireux de découvrir la pratique des avocats en France, à travers un enseignement de qualité et une expérience au sein d'un cabinet parisien. Au titre de ce stage nous avons reçu, en 2008, 47 jeunes avocats de 25 nationalités différentes.

Ce stage réunit ainsi des confrères d'horizon et de nationalité différents qui, ensemble, reçoivent dans un premier temps un enseignement à l'Ecole de Formation du Barreau concernant notamment notre déontologie, notre système juridictionnel et nos procédures judiciaires (au mois d'octobre) puis acquièrent, à travers un stage d'un mois (au mois de novembre) dans un cabinet d'avocats parisiens, une expérience professionnelle concrète de la vie d'un avocat parisien.

La très grande qualité des intervenants qui acceptent chaque année de participer à cet enseignement (hauts magistrats, éminents membres du barreau, professeurs d'université, enseignants réputés) permet également aux stagiaires étrangers d'échanger des informations sur le fonctionnement de leur système judiciaire respectif.

Ce stage international est avant tout une rencontre entre professionnels du droit, désireux de comparer leur pratique et de s'enrichir de leurs différences.

Je tiens également à vous préciser que les cabinets d'accueil sont choisis par nos services afin que ceux-ci répondent au mieux aux attentes de nos confrères étrangers.

Je serais ravi d'accueillir dans le cadre de cette formation un ou plusieurs confrères de votre barreau que vous auriez au préalable sélectionné et qui remplirait les conditions requises pour le bon déroulement de ce stage à savoir être francophone, être âgé de moins de 35 ans et bénéficier d'une assurance responsabilité civile.

Il me faut enfin attirer votre attention sur le financement de cette formation.

L'enseignement est totalement gratuit pour le stagiaire car il est financé en totalité par le barreau de Paris. Cependant, il appartient au stagiaire d'assurer la prise en charge intégrale de son voyage et de son séjour à Paris .

C'est la raison pour laquelle les confrères qui participent à cette formation bénéficient souvent d'une bourse émanant de l'Ambassade de France qui couvre la plus grande partie de ces frais.

D'ores et déjà, j'ai adressé un courrier à l'Ambassade de France de votre pays, pour que des dispositions soient prises afin de débloquer une ou plusieurs bourses au profit des avocats de votre barreau que vous aurez choisi pour effectuer ce stage.

J'espère que cette lettre vous permettra de recevoir un accueil favorable de l'Ambassade lorsque vous vous adresserez à elle.

Dans l'attente du plaisir de recevoir mes confrères à Paris, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments confraternellement dévoués et cordiaux.



Christian Charrière-Bournazel  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris